

COMMUNE DE MONTSOREAU DOMAINE : Administration générale Conseil Municipal du 9 décembre 2019	11	<input type="checkbox"/> Compte-rendu <input type="checkbox"/> Délibération <input checked="" type="checkbox"/> Information
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Rénovation de l'éclairage public – Ile au Than

Le conseil municipal valide la rénovation de l'éclairage public à l'Ile au Than. Des lanternes Vence, identiques à celles du centre-bourg, seront installées.

Intégration de biens vacants et sans maître dans le domaine communal

Les propriétaires des parcelles A4, A7, B158 et B425 ne s'étant pas fait connaître dans un délai de 6 mois à dater de l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité prévues par le Code général de la propriété des personnes publiques, ces biens sont présumés sans maître. La Commune exerce donc ses droits en se les appropriant. Après intégration dans le domaine privé communal, elles pourront être vendues.

Vente des parcelles E149 et E654

Propriétaires des caves cadastrées section E n°149 et 654 depuis 2013, d'importants travaux de confortement ont été réalisés en vue de sécuriser la rue de la Maumenière et la ruelle des Perreyeurs. Ces parcelles n'étant plus d'utilité pour la commune, le Conseil municipal décide de les mettre en vente.

Modification du sentier équestre

L'itinéraire est légèrement modifié, comme demandé par les associations de pratique équestre.

Compétence de gestion des eaux pluviales urbaines

Le transfert de la compétence « Gestion des eaux pluviales urbaines » vers la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire (CASVL) devient obligatoire au 1^{er} janvier 2020. Toutefois, afin de clarifier le cadre d'exercice de cette compétence, une convention de mandat est signée avec la CASVL pour que la commune continue à gérer ses eaux pluviales pendant un an.

Rendez-vous

- 10 janvier à 19h : Cérémonie des voeux

Prochain conseil municipal : lundi 13 janvier 2019 à 20h30